

Suite aux souhaits de la municipalité et du Conseil d'Ecole du 03 juillet 2017 de revenir à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire 2017-2018, comme le permet le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, l'inspection académique a validé cette demande.

La nouvelle organisation se déclinera de la façon suivante dès la rentrée 2017 :

Groupe Scolaire des Deux Méné

Lundi, mardi, jeudi, vendredi,

7h30/8h30	8h45/12h00	12h00/13h45	13h45/16h30	16h30/18h30
ALSH matin	Temps scolaire	Temps méridien	Temps scolaire	ALSH soir